



Les auditeurs du Cnam au temps du Covid-19 : quelles évolutions pour les trajectoires professionnelles et choix de formation ?

La pandémie a provoqué un choc brutal sur l'économie, entraînant une récession importante avec une baisse du PIB de 8 % sur l'année 2020 et une modification des conditions de travail. Le développement du télétravail a conduit à une évolution temporaire ou plus durable des trajectoires professionnelles et des choix de formation. Fin 2020, le Centre d'Etudes de l'Emploi et du Travail (CEET) et l'Observatoire des Etudes et Carrières (OEC) du Conservatoire national des arts et métiers (Le Cnam) ont mené une enquête d'envergure auprès des publics du Cnam dans l'objectif de mettre en lumière ces évolutions.

Les emplois précaires plus touchés par la crise sanitaire, mais conservés dans l'ensemble.

L'enquête menée en nov/déc. 2020 (cf. « *Protocole de l'enquête* ») interrogeait les auditeurs du Cnam, inscrits en 2019-2020 et/ou 2020-2021, sur le statut d'activité (emploi, chômage, inactivité) au moment de l'enquête et avant le premier confinement (mars 2020). Elle permet ainsi de reconstituer les transitions d'activités entre mars et décembre 2020. Le profil des répondants à l'enquête est proche de celui des enquêtés et des inscrits du Cnam les années précédentes (cf. « *Profil des répondants* »).

L'emploi des inscrits au Cnam a bien résisté à la suite du premier confinement puisque neuf répondants sur dix, en emploi en mars 2020, l'étaient toujours en décembre (90,4 %, cf. Tableau 1). Les transitions vers le chômage (i.e. en emploi en mars et au chômage 9 mois plus tard) et l'inactivité restent faibles (respectivement 7,4 % et 2,2 % des enquêtés en emploi en mars 2020).

Les auditeurs occupant les emplois les plus précaires ont toutefois été plus touchés par le chômage et l'inactivité :

deux répondants sur dix en contrat à durée déterminée (CDD) ou intérim se sont retrouvés en situation de chômage en décembre 2020 (20,1 %).

Les transitions du chômage vers l'emploi sont plus fréquentes que celles de l'emploi vers le chômage puisque une personne sur dix en situation de chômage en mars 2020 se déclare en emploi 9 mois plus tard (11,7 %). Concernant l'inactivité, trois inactifs sur dix étaient en emploi 9 mois plus tard (29,6 %), ce chiffre pouvant s'expliquer par la présence, dans ce groupe, de nouveaux entrants sur le marché du travail entre mars et décembre (étudiants en formation initiale par exemple).

Les transitions constatées confortent les premiers résultats observés sur l'impact de la crise sanitaire sur le marché du travail en 2020 : les mesures économiques, notamment de chômage partiel (27,6% des répondants pendant le premier confinement), ont permis de maintenir l'emploi mais n'ont pas complètement réussi à sécuriser les parcours des travailleurs précaires (cf. « *Pour aller plus loin* »).

Tableau 1: Matrice des transitions d'activités entre mars et décembre 2020.

Mars 2020	Décembre 2020							
	Emploi, dont :	à durée indéterminée	à durée limitée, dont :	CDD, intérim	Contrat d'alternance	Chômage	Inactivité	Ensemble
Emploi, dont :	90,4 %					7,4 %	2,2 %	100 %
à durée indéterminée		88,8 %	3,4 %	1,4 %	2,0 %	6,0 %	1,8 %	100 %
à durée limitée, dont :		5,6 %	82,4 %			9,4 %	2,7 %	100 %
CDD, intérim		8,7 %		54,3 %	9,9 %	20,1 %	6,7 %	100 %
Contrat d'alternance		4,4 %		3,0 %	86,1 %	5,4 %	1,1 %	100 %
Chômage	11,7 %	3,7 %	8,0 %	4,8 %	3,3 %	85,7 %	2,6 %	100 %
Inactivité	29,6 %	2,8 %	26,8 %	2,3 %	24,5 %	2,4 %	68,0 %	100 %
Ensemble	69,8 %	38,9 %	31,0 %	6,5 %	24,5 %	17,0 %	13,2 %	100 %

Source : enquête « *Sortir de la Crise* », OEC, nov. 2020 – Traitement CEET.

Lecture : En moyenne 90,4% des répondants en emploi en mars 2020 étaient toujours en emploi en décembre. 7,4% des répondants en emploi en mars 2020 étaient au chômage en décembre. Enfin, 2,2% des répondants en emploi en mars étaient inactifs en décembre.

Des projets professionnels peu influencés par la crise sanitaire.

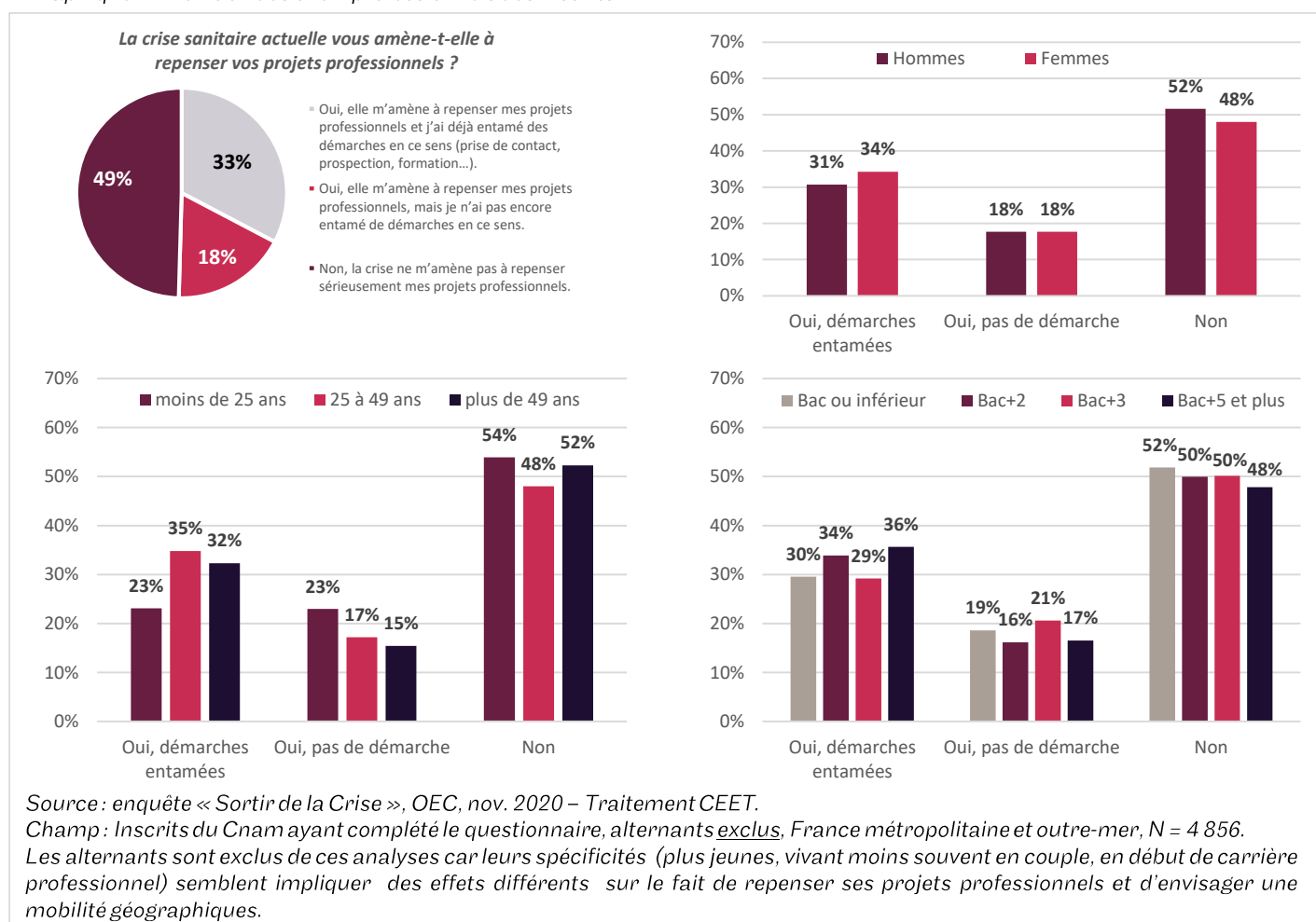
Afin de quantifier les trajectoires de la crise sanitaire sur les choix en matière de transitions professionnelles, les inscrits du Cnam ont été interrogés sur l'évolution de leurs projets professionnels en lien avec la crise sanitaire à travers la question suivante : « La crise sanitaire actuelle vous amène-t-elle à repenser vos projets professionnels ? ».

Un répondant sur deux (alternants exclus) déclare que la crise ne l'amène pas à repenser ses projets professionnels (49 %) alors qu'un sur trois déclare avoir déjà entamé des démarches (prise de contact, prospection, formation, etc ..., cf. Graphique 1). Les femmes sont plus nombreuses à déclarer repenser leurs projets professionnels (52 %). Les 25-49 ans sont ceux qui envisagent le plus fréquemment de repenser leurs choix professionnels (52 %). Concernant le niveau de diplôme obtenu le plus élevé, les moins diplômés (bac ou inférieur) déclarent moins repenser leurs projets professionnels suite à la crise sanitaire (49 %) que les plus diplômés (niveau bac+5 ou supérieur, 53 %).

Les résultats économétriques présentés dans le document de

travail du CEET (cf. « Pour aller plus loin ») montrent par ailleurs que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (avec comme référence les employés et les ouvriers) ont plus de chances de déclarer vouloir repenser leur projet professionnel suite à la crise sanitaire. Habiter en Île-de-France augmente la volonté de changement professionnel lié à la crise sanitaire, tout comme le fait d'être au chômage (par comparaison avec « être en emploi stable » – emploi non salarié, CDI, Fonctionnaire). À l'inverse, le fait d'être en couple diminue cette probabilité. Le chômage partiel et les changements professionnels ont fortement modifié les préférences des répondants. Le passage par le chômage partiel augmente la probabilité de déclarer vouloir repenser ses choix professionnels, de même que le fait d'avoir changé de statut d'activité, de temps de travail, de secteur d'activité ou de rémunération entre mars et novembre 2020. Le fait d'avoir un emploi qui correspond à ses attentes (par rapport à la situation où l'individu n'a pas d'emploi) diminue la probabilité de déclarer vouloir repenser ses choix professionnels, et inversement.

Graphique 1 : Évolution des choix professionnels des inscrits.



Protocole de l'enquête

L'enquête a été adressée par l'Observatoire des Études et Carrières (OEC) aux inscrits dans l'un des centres Cnam de France (DOM inclus) pour l'année universitaire 2020-2021 et/ou pour l'année universitaire précédente (2019-2020). Les enquêtés ont été invités à répondre à une enquête relative à leur parcours professionnel et à leurs choix de formation pendant la crise sanitaire. Un maximum de 2 relances par email a été adressé aux enquêtés n'ayant pas répondu à la sollicitation précédente dans un délai défini. La période d'envoi du questionnaire (nov/déc 2020) correspond à la fin du deuxième confinement (débuté le 30 oct. 2020) et au début de la période de déconfinement, entamée le 28 nov. 2020, qui se poursuivra par la mise en place d'un couvre-feu le 15 décembre 2020.

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
Mesures sanitaires		Confinement n°1 (strict) du 17 mars au 11 mai	Etat d'urgence sanitaire (fin 10 juillet)					Couvre-feu	Confinement n°2 (modéré) au 30 oct.	Déconfinement progressif (28 nov. puis 15 déc.)	Couvre-feu national
Calendrier de l'enquête									Passation de l'enquête		

Un choix de formation repensé suite à la crise sanitaire.

La crise sanitaire a profondément modifié la manière d'enseigner. Lors du premier confinement, la mise en place d'un plan de continuité pédagogique a entraîné un basculement des cours sous des formats d'enseignement à distance. La grande incertitude sur le marché du travail a, par ailleurs, pu modifier les plans de carrière et de formation des individus. Afin de quantifier ces effets, les inscrits du Cnam ont été interrogés sur l'impact de la crise sanitaire sur leurs choix de formation, sur les types de modalité d'enseignement déjà suivis et souhaités à l'avenir (cf. infra), ainsi que sur les évolutions potentielles des domaines de formation choisis.

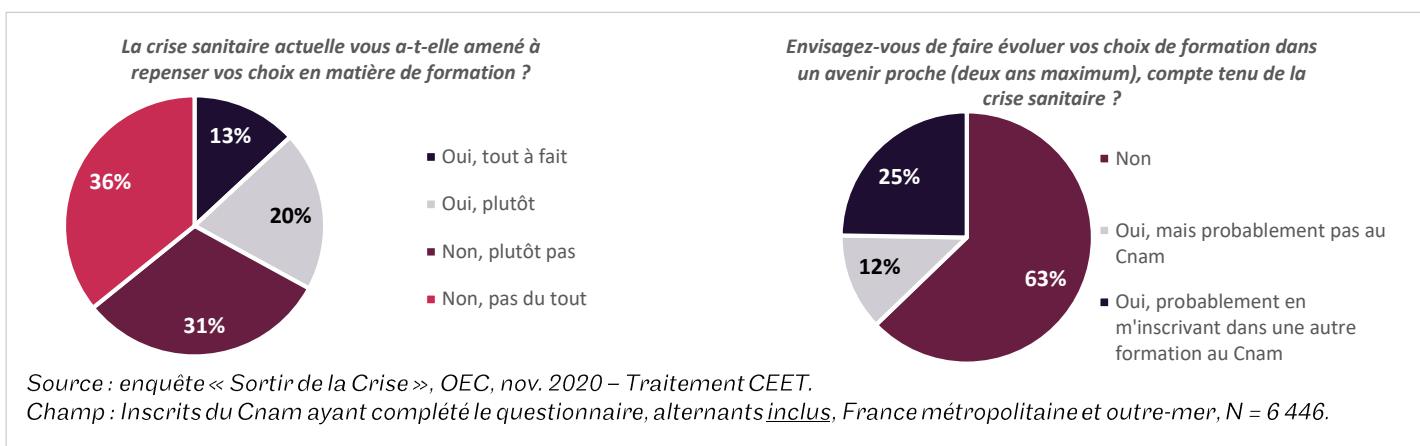
Un répondant sur trois déclare repenser ses choix en matière de formation suite à la crise (33 %, cf. Graphique 2). Cette proportion est peu sensible au genre, à l'âge ou au niveau de diplôme obtenu. Un répondant sur quatre (25 %) déclare envisager de faire évoluer son choix de formation dans les deux ans en s'inscrivant probablement à une autre formation au Cnam.

Les résultats des régressions logistiques présentées dans le document de travail du CEET montrent que la probabilité de reconsidérer ses choix de formation augmente par le fait :

- d'habiter en Île-de-France ;
- d'être artisan, commerçant ou chef d'entreprise (par rapport au fait d'être ouvrier ou employé) ;
- d'être en emploi précaire, en études ou en stage, au chômage ou inactif (par rapport au fait d'être en emploi stable) ;
- d'avoir connu un changement de statut d'activité, de temps de travail, de secteur d'activité ou de rémunération entre mars et novembre 2020 ;
- d'avoir connu une période de chômage partiel pendant le premier confinement.

La stabilité familiale et professionnelle diminue la probabilité de déclarer repenser ses choix de formation suite à la crise sanitaire. En effet, le fait d'être en couple ainsi que celui d'avoir un enfant de plus de 6 ans (par rapport au fait de ne pas en avoir), le fait d'avoir un diplôme de niveau licence (par rapport à ceux qui ont un diplôme niveau bac ou moins), ainsi qu'un emploi, qu'il satisfasse l'individu ou non, n'incitent pas à repenser ses choix de formation.

Graphique 2 : Statistiques descriptives de l'évolution des choix de formation des inscrits.



Profil des répondants

13 % des 57 499 auditeurs enquêtés ont répondu à tout ou partie du questionnaire et 11 % d'entre eux sont allés au bout, soit 6 482 répondants. Parmi eux, 24 % étaient en contrat d'alternance. Ces inscrits, au profil spécifique (plus jeune, moins expérimentés et souvent en formation initiale) sont traités séparément dans l'analyse des résultats de l'enquête. L'échantillon est similaire au public global du Cnam (cf. Tableau 2) avec deux distinctions : les femmes et les alternants sont surreprésentées parmi les répondants relativement à leur part dans les inscrits au Cnam. Les femmes sont, par ailleurs, plus nombreuses en proportion à aller jusqu'au bout de l'enquête.

	Inscrits 2018-2019	Enquête « Sortir de la crise » 2020		
		Enquêtés	Questionnaire débuté	Questionnaire terminé
Effectif		57 499	7 599	6 482
Moyenne d'âge	31,9 ans	32,3 ans <i>min 16, max 86</i>	33,3 ans <i>min 17, max 76</i>	34,1 ans <i>min 17, max 76</i>
Part des femmes	47,6%	49,9%	57,2%	58%
Part des alternants	16%	-	27%	24%
Situation professionnelle au moment de la 1^{ère} inscription au Cnam				
En emploi	65%	65%	65,3%	65,5%
A la recherche d'un emploi	19%	18,6%	20,4%	21,1%
d'un premier emploi		1,9%	1,8%	1,8%
d'un nouvel emploi		16,7%	18,6%	19,3%
Etudiant		14,7%	12,6%	11,5%
Parent au foyer		0,4%	0,4%	0,4%
Retraité ou préretraité		0,2%	0,3%	0,3%
Autre inactif		0,8%	0,7%	0,8%
Situation inconnue		0,3%	0,5%	0,4%

Tableau 2 : Profil des répondants du Cnam à l'enquête

Par rapport à l'enquête Emploi 2019 (INSEE) réduite aux 18-64 ans, la population des enquêtés est plus féminine, plus jeune, plus fréquemment cadre ou profession intellectuelle supérieure, davantage francilienne et plus éduquée. Elle présente également une proportion de chômeurs et d'alternants plus importante et une part plus faible de personnes en CDI ou fonctionnaires. En ce sens, elle offre une bonne visibilité des souhaits en matière de formation et de réorientation professionnelle à l'initiative des travailleurs.

Source : enquête « Sortir de la Crise », OEC, nov. 2020 – Traitement CEET.

Un choix de modalité d'enseignement et de domaine de formation inchangé.

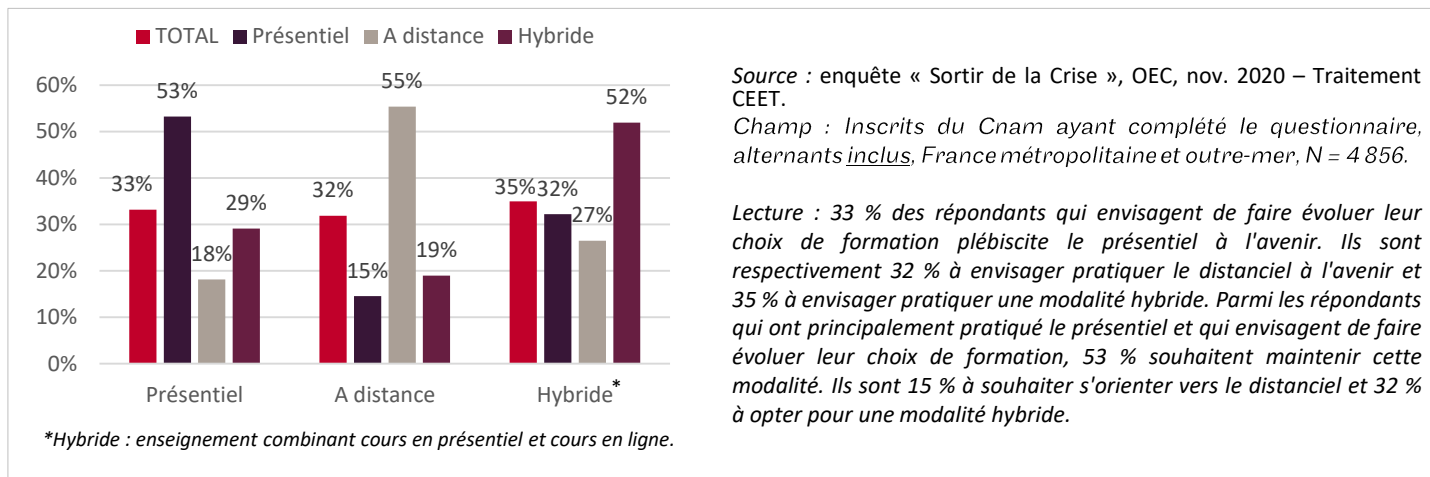
Si l'on ne considère que les répondants qui envisagent de faire évoluer leurs choix de formation suite à la crise sanitaire, ils sont cinq sur dix à souhaiter poursuivre leur formation sous une autre modalité que celle déjà éprouvée. Par exemple, 47 % des personnes ayant suivi majoritairement des enseignements en présentiel, souhaitent passer au « tout à distance » ou à l'hybride, cf. Graphique 3).

Neuf répondants sur dix, inscrits au Cnam à la fois en 2019 et en 2020, n'ont pas changé de domaine de formation (91 %). Les

domaines de la comptabilité - finance d'entreprise et de l'informatique, qui représentent une part importante des répondants, sont ceux qui ont le plus subi de d'entrées/sorties entre mars et novembre.

La tendance à la persistance des choix passés, que ce soit sur les modalités d'enseignement ou sur les domaines de formation, peut cependant s'expliquer par la courte période (9 mois) de l'enquête.

Graphique 3 : Modalité d'enseignement souhaitée à l'avenir selon la modalité principalement pratiquée jusqu'à présent parmi les répondants qui envisagent de faire évoluer leurs choix de formation suite à la crise sanitaire.



L'essentiel à retenir.

Le début de cette crise sanitaire a un effet réel sur la trajectoire professionnelle des auditeurs du Cnam les plus précaires, notamment ceux qui ont connu un épisode de chômage partiel durant le premier confinement ou un changement dans l'activité professionnelle. Ces derniers déclarent aussi plus fréquemment souhaiter revoir leur choix de formation. Cependant, considérant l'ensemble des répondants, les projets professionnels et de formation (choix de la modalité d'enseignement et domaine de formation) restent globalement stables.

Nous suivre :



Pour aller plus loin ...

Enquête TRACOV, rapport d'études, n°21, octobre 2021, DARES.

Document de travail CEET :

<https://ceet.cnam.fr/publications/documents-de-travail/trajectoires-professionnelles-et-formation-continue-pendant-la-crise-sanitaire-un-eclairage-a-partir-des-situations-des-auditeurs-du-cnam-1282820.kjsp?RH=1507626749912>

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) est un programme transversal du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) visant à développer la recherche pluridisciplinaire sur le travail et l'emploi, dans une perspective académique et de réponse à la demande sociale. Le CEET s'appuie plus particulièrement sur trois laboratoires du Cnam : le CRTD (Centre de recherche sur le travail et le développement, EA), le Lirsa (Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action, EA) et le Lise (Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique, UMR Cnam/CNRS).

Nous joindre :

«Le Descartes»

Retrouvez toutes les études et les publications du CEET à l'adresse suivante :

<https://ceet.cnam.fr/>

29, promenade Michel Simon

93166 Noisy-le-Grand CEDEX

Au sein de la Direction nationale des formations, l'Observatoire des études et carrières (OEC) est chargé de la collecte, de la synthèse et de la valorisation des données statistiques du Cnam. Il conduit également de nombreuses enquêtes pour compléter la connaissance des profils et des parcours des auditeurs (leur profil et leurs motivations à poursuivre des études, parcours de formation, impact de la formation sur les trajectoires professionnelles...).

Nous joindre :

Conservatoire national des arts et métiers (Le Cnam)

Observatoire des études et carrières (OEC)

Retrouvez toutes les études et les publications de l'OEC à l'adresse suivante :

<http://eleves.cnam.fr/l-observatoire-des-etudes-et-carrieres/>

292, rue Saint Martin 75141 Paris Cedex 03